

# AVIS PUBLIC

À tous les contribuables de la  
Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska, que les immeubles ci-après décrits seront vendus à l'enchère publique, conformément aux dispositions des articles 1022 et suivants du *Code municipal du Québec*, au siège social de la MRC situé au 142 de la rue Dufferin, bureau 100, à Granby, J2G 4X1, le MARDI 1er JUIN 2021, à DIX heures (10 h) ou de toute autre façon permettant de procéder à la vente dans le respect des mesures sanitaires relatives à la situation entourant la COVID-19, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires avec intérêts, plus les frais encourus dans le cadre de la procédure, à moins que lesdites taxes, intérêts et dépenses ne soient payés avant la vente.

|   | NO DE RÔLE   | LOTS      | CADASTRE  | TAXES<br>MUNICIPALES | TAXES<br>SCOLAIRES |
|---|--------------|-----------|-----------|----------------------|--------------------|
| <b>MUNICIPALITÉ DE STE-CÉCILE-DE-MILTON</b> |              |           |           |                      |                    |
| Dominick Lafrance                           | 6440-04-7742 | 3 556 086 | du Québec | 5 420,47 \$          | 469,64 \$          |
| <b>MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SHEFFORD</b>   |              |           |           |                      |                    |
| Guy Dupuis<br>(A/S André Boulet)            | 7130-75-3325 | 3 318 053 | du Québec | 2,28 \$              | ---                |
| Diane Dumont                                | 8225-28-8697 | 3 988 157 | du Québec | 316,40 \$            | 213,17 \$          |
| Harold D. Budd                              | 8521-66-1165 | 2 593 490 | du Québec | 141,15 \$            | ---                |

Conditions de vente :

Chaque immeuble sera adjugé au plus haut enchérisseur et le montant de l'enchère devra être payé sur-le-champ.

Il est à noter que le lieu pour la tenue de la vente ainsi que les modalités de réception des enchères pourraient être ajustés en fonction des directives susceptibles d'être émises par la Direction de la Santé publique, selon l'évolution de la pandémie de COVID-19. La MRC publiera sur son site Web à l'adresse [www.haute-yamaska.ca](http://www.haute-yamaska.ca) toutes les modalités de fonctionnement de la vente, incluant si les enchères s'effectuent en présentiel ou via une plateforme de vidéoconférence. Ces modalités seront publiées au moins 7 jours avant la date de vente. Il appartient aux personnes intéressées à participer au processus de vente de consulter le site Web pour être tenues au courant des derniers développements entourant la COVID-19 et pour obtenir les détails quant au mode de fonctionnement retenu en fonction de cette situation.

Donné à Granby, ce 7 avril 2021.

La directrice générale  
et secrétaire-trésorière

(signé)

Johanne Gaouette